

Organisation de la Résistance dans le Pays de Douarnenez

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

DOUARNENEZ

L'ORGANISATION DE LA RESISTANCE
dans la région de Douarnenez

1941 : L'abbé Cariou d'accord avec quelques amis forme un groupe local de résistance dans le but spécial de rechercher les renseignements qui pourront être utiles aux armées alliées lors du débarquement.

Claude Hernandez, Luc Robert et Mademoiselle Sez nec (Jeanne Hachette) en sont les principaux artisans et une documentation intéressante est rassemblée.

1942 : Toute cette documentation est tenue à jour ce qui représenté un travail intense en raison des modifications apportées constamment par les allemands dans leur système de défense.

En aout 1942, M. Québriac, Administrateur de la Marine effleure la question " Résistance " avec l'abbé Cariou, au cours d'une conversation touchant aux garderies de vacances. Les deux hommes se sont compris, rien n'est décidé entre eux, mais ils savent qu'ils peuvent se parler en toute sincérité.

De son côté, M. Salez, Syndic de Tréboul aidé de son neveu Noël Le Guillou recherche lui aussi les emplacements des blockhaus, pylones, projecteurs, etc

En fin d'année, Salez fait la connaissance d'un prêtre de Lourdes, et en accord avec lui, il fait passer la frontière franco-espagnole à quelques personnes désireuses de rallier la France Combattante.

1943 : Les évasions par l'Espagne continuent mais elles sont périlleuses.

MARS : M. Kervahut, chef de la Résistance à Quimper rencontre Salez et lui demande de prendre la direction du canton de Douarnenez pour le groupe " Libération ".

Salez accepte et met l'Administrateur de la Marine au courant de cette situation ; celui-ci approuvant cette initiative lui donne toute liberté et toute facilité pour organiser ce service, et, laissant de côté toute hiérarchie, se met à la disposition de son subordonné pour tout ce qui pourra lui être utile.

L'abbé Cariou accepte le principe de collaborer avec le groupe " Libération " sans toutefois y donner son adhésion. Il est alors décidé d'organiser les évasions par mer.

Le carburant nécessaire sera fourni par l'Administrateur de l'Inscription Maritime qui établira également, ou fera établir par ses Syndics, Salez, Le Bris et Le Bars, les rôles d'équipages, les livrets maritimes professionnels, cartes de Gast, etc

Lorsque le navire sera rendu à destination, l'Administrateur se débrouillera auprès des allemands pour trouver les raisons plausibles et éviter les représailles à l'égard des familles ou les sanctions envers la population maritime.

Dans la journée du 7 avril, le bateau de pêche " Dalch Mad " 3048 Douarnenez jaugeant 13 Tx, patron propriétaire Colin Corentin, est amené au mouillage près de la pointe de Pen-ar-Vir, (entre Douarnenez et Tréboul)

Pendant la nuit, 22 hommes et jeunes gens embarquent à bord et à 9 H 15, le 8 avril, le navire quitte son mouillage avec 21 hommes sur le pont (Xavier Trellu, professeur au collège de Quimper, et Lili Marec) les 20 autres étant dans la cale, cachés sous des vieilles voiles.

Au même moment, un groupe de résistants s'entretient avec les douaniers allemands, détournant ainsi leur attention. Malgré cette précaution, le bateau est aperçu par les boches au moment où il appareille, mais un des hommes fait signe de la main, que le bateau rentre à Douarnenez pour réparations.

Aussitôt, paré de la jetée, le navire vient à l'abri de l'île Tristan, stoppe quelques instants, se mélange aux autres bateaux de pêche, prend le large, et en route. 22 hommes viennent de partir pour l'Angleterre et les boches n'ont absolument rien vu, ni rien compris.

Le 10 avril, le bateau aborde Penzance.

Le même jour, les allemands constatent la disparition du "Dalch Mad ". L'Administrateur est interrogé mais il a justement reçu - au courrier - un rapport du syndic de Tréboul, lui faisant part de cette disparition et lui donnant les renseignements recueillis.

" Tout laisse à supposer que cette vedette après avoir sérieusement talonné sur les rochers de la pointe de Pen-ar-Vir s'est enfoncé progressivement dans l'eau, tout en étant entraînée entre le Guet et Tristan et vers les hauts fonds pour disparaître définitivement."

Le chef du quartier soutient cette thèse, les enquêteurs paraissent l'admettre. Malgré cela, ils arrêtent le patron Colin Corentin, mais celui-ci n'ayant jamais parlé. Il est relâché 20 jours après et peu à peu l'affaire tombe dans l'oubli.

19 Aout : Le patron Marec Joseph du bateau " Moïse " prend la mer pour 10 jours et déclare au service de garde allemand qui l va faire la pêche aux palangres. Dans la nuit du 23 au 24, il revient dans l'anse de Pors-Piron (& 6 Kms à l'ouest de Tréboul)

Là, ~~trois~~ ^{deux} hommes les attendent, ce sont Salez, syndic principal de Tréboul, ~~Le bris Syndic de Douarnenez et Claude Hernandez~~ qui viennent d'arriver avec 24 personnes. ~~et Jean Barion, 18 ans qui vient d'arriver avec 20 personnes~~

Une habile manoeuvre du patron Marec, guidé par deux lampes électriques en alignement, accoste l'arrière du navire auprès de la falaise où se fera l'embarquement. Quelques minutes suffisent pour cette opération et les hommes prennent le large, des personnalités, des jeunes gens voguent vers les Forces Françaises Libres et citons notamment les deux fils du patron Marec qui rejoignent leur frère aîné parti à la barre du " Dalch Mad ".

Le 26 Aout, le " Moïse " mouille à Penzance et y débarque son précieux chargement.

Le " Moise " pourrait rentrer en France, il lui reste encore quatre jours devant lui, mais ce serait une folie, le secret ne pouvant être tenu longtemps dans une agglomération aussi concentrée que Douarnenez.

Aussi le patron Marec décide-t-il de rester en Angleterre avec ses trois fils et son équipage.

Le délai de sortie des 10 jours vient à expiration et les boches ne paraissent pas réagir.

Le 5 Septembre, ils se présentent à l'Inscription Maritime pour demander des nouvelles du bateau.

Par bonheur, un bateau thonier de Douarnenez a été arraisonné le 25 Aout par un destroyer anglais et ordre lui aurait été donné de rallier un port anglais. Un homme a été pris soi-disant comme otage, en garantie de l'exécution de cet ordre.

L'Administrateur de la Marine établit un rapprochement entre les deux faits et il conclut à la capture du " Moise " ; les allemands sont aussi de cet avis et l'enquête s'arrête là.

C'est un encouragement pour l'avenir.

15 Septembre : Le patron Balance du bateau " Ar Voulach " obtient de la Gest allemande l'autorisation d'aller pêcher avec 7 hommes aux environs d'Ar Men, pour 4 jours.

Il accoste ensuite au quai du petit port et dans la nuit, neuf personnalités importantes cachées par le gérant d'usine, Bernard Marot, le Syndic Salez et le préposé des Invalides de la Marine Loxq, embarquent à bord.

Ils sont cachés dans la chambre froide, derrière une pile de glace et lors du départ, le 16 à 9 H 30, le contrôle allemand visite le navire sans s'apercevoir de leur présence.

Le lendemain à 13 heures, le " Voularch " aborde Penzance.

Ces trois départs ont pleinement réussi et si les services maritimes allemands ont admis, assez aisément, la dérive ou la capture, la Gestapo est moins crédule et elle organise dans toute la région douarneneiste un vaste réseau de surveillance.

L'Administrateur est cueilli un après-midi dans son bureau et conduit à la Gest ou il devra répondre à de multiples questions. Malgré l'astuce des enquêteurs M. Québriac réussit à faire triompher la thèse du naufrage (cet argument était nouveau) et un officier de marine allemand partage sont point de vue en déclarant :

"qu'il n'était pas incroyable que le bateau " Ar Voulach " ait été victime d'un accident..... qu'il possédait déjà quelques indices à ce sujet"

Evidemment les patrouilleurs allemands avaient trouvé une bouée et un morceau du pavois, qui, comme convenu, avaient été jetés à l'eau dans le Sud d'Ouessant.

Mr. Québriac est remis en liberté, l'interrogatoire aura duré 5 heures et la situation parfois tendue.

Mais la gestapo n'a pas désarmé, elle s'installe à Douarnenez et rôde sans cesse autour de Tréboul.

M. Salez syndic des gens de mer, se sent visé, il décide alors de partir lui aussi avec 19 autres personnes (officiers d'Etat-Major, officiers de marine, aviateurs)

Le patron du sloop " La Pérouse " accepte de faire le voyage . Quelques passagers se cachent à bord, les autres partent en mer à bord de petites embarcations.

Le 2 Octobre, à 10 heures, le navire passe au contrôle allemand et, d'une voix triomphale, un des marins annonce :

" Nous partons en Angleterre, et si vous le désirez, il y a encore deux places disponibles "

Ces paroles sont rigoureusement exactes.

Les boches en rient, et le bateau prend la mer, les petites embarcations l'accostent en baie, les passagers embarquent et en route pour Penzance ou l'arrivée a lieu deux jours après.

Cette fois les boches sont furieux, le port est consigné pour toujours, parait-il et l'Administrateur de la Marine doit subir un interrogatoire très serré de la part de deux agents spéciaux de la Gestapo. A la fin de l'enquête, les policiers allemands sont aiguillés vers une voie diamétralement opposée et M. Québriac entreprend des démarches très pressantes qui aboutissent à l'ouverture du port dans la quinzaine.

Tout le monde se met d'accord pour abandonner, momentanément tout au moins, les départs de bateaux. La population maritime, pensant beaucoup plus à ses intérêts particuliers qu'à la grande cause qui nous anime, s'émeut de cet état de choses qui occasionne chaque fois une fermeture du port avec interdiction de pêche.

De plus, les allemands font connaitre qu'au prochain départ, les familles seront déportés et des otages seront pris parmi les notabilités maritimes (ceci s'adressait au chef du quartier) et les pêcheurs ou les familles de ces derniers.

Nous profitons de cet arrêt pour organiser la Résistance en vue de l'action militaire et coordonner les éléments dont le recrutement s'effectue chaque jour.

GRUPE LIBERATION : Kervahut, chef du Sud-Finistère. Il est remplacé par Le Floch Nicolot)

Ce dernier offre à Noel Le Guillou de prendre la direction du canton en remplacement de son oncle Salez ; nous sommes au 15 octobre 1943. Le Guillou accepte et dans la quinzaine qui suit, il décide de faire sauter deux wagons de matériel allemand en gare de Douarnenez. Nicolot lui conseille d'attendre des instructions formelles et précises du Commandant supérieur avant de passer à l'action directe.

Le Guillou quitte alors le mouvement en prétextant que l'organisation n'est pas suffisamment dynamique. Il continue néanmoins à résister mais sous la forme individuelle avec l'organisation " Bourgogne " de Paris.

Il est aussitôt remplacé par Le Bris, syndic des gens de mer au quartier de Douarnenez. Le Syndic stagiaire Le Bars - que l'Administrateur a fait nommer à Tréboul - prend la direction de cette localité.

GROUPE DE L'BBE CARIOU :

Courant Septembre, l'Abbé Cariou fait savoir à L'Administrateur Québriac qu'il a trouvé la piste d'un mouvement qui groupe plus spécialement des officiers. L'administrateur, officier lui-même, décide de s'y affilier et se met à l'entière disposition du chef de la section locale.

En Octobre 1943 Luc Robert , adjoint de l'abbé Cariou, réussit à prendre contact avec les chefs de ce mouvement désigné par les trois lettres O.R.A. (organisation de la résistance armée) et qui a, à sa tête, le général Revers.

Luc Robert sera chargé de l'organisation dans le Finistère, celle-ci prend une forme florissante sous l'impulsion d'un homme qui se dépense sans compter ; malheureusement, le 13 janvier 1944, il est arrêté à Rennes par la gestapo. Il est remplacé, temporairement, par le lieutenant Yvon Chancerelle qui conserve le contact avec le colonel Masnou (Le Gall) chef régional de l'O.R.A. pour la Bretagne.

FRONT NATIONAL : Eugène Lucas de Pouladvid a recruté lui aussi, dans les derniers moi de 1943, une soixantaine de résistants mais il est sans nouvelles de son organisation départementale.

Nous voilà fin 1943, et dans quelques jours l'année 1944 va s'ouvrir, année historique au cours de laquelle -nul sans doute- la résistance devra agir sur le plan militaire pour montrer au monde entier, le vrai visage de la France.

Il faut donc tenter une fusion de tous les groupements rangés sous un commandement unique.

L'administrateur de la Marine s'entretient avec l'abbé Cariou et il est convenu que ce dernier tentera les démarches auprès des divers officiers de réserve domiciliés dans la région et appartenant à des armées combattantes.

A la même époque, le lieutenant de Vaisseau Hénaff (Fanfan) devant rentrer à Londres et conduire la mission Pierre Brossolette, se met en relation avec le groupe " Libération " aux fins d'obtenir un bateau de toute urgence.

Le Bars trouve le bateau "Jouet des Flots" de Tréboul qui est aussitôt acheté au nom d'un patron pêcheur de Concarneau.

La vente est ratifiée, le carburant trouvé et mis à bord et le départ aura lieu le courant de janvier.

Parallèlement Le Guillou -dissident de " Libération " - a mis sur pied lui aussi le départ d'un autre bateau au compte de l'organisation " Bourgogne " .

Ce navire " Breiz-Izel " quitte Douarnenez dans la nuit du 20 Janvier au nez des Allemands qui ne l'ont ni vu, ni entendu.

Ce départ ayant été fait en dehors de la Résistance locale, les détails de la préparation n'ont jamais été connus d'une façon précise.

On ne saurait toutefois faire passer sous silence le véritable tour de force accompli par le patron Cloarec du " Breiz-Izel " qui a su placer son navire à l'endroit le plus propice pour profiter du premier courant de jusant et sans l'usage de son moteur, dériver silencieusement dans un chenal étroit et dangereux.

Trois jours après les boches apprennent le fait et en avant les enquêtes et les interrogatoires, au cours desquels l'inscription Maritime n'est pas épargnée ; la surveillance devient très stricte, le port est fermé pendant quelques jours mais tout reste dans l'ombre.

Quoiqu'il en soit, ce départ n'arrange pas la résistance organisée qui attend d'un jour à l'autre Pierre Brossolette et ses compagnons.

L'administrateur Québriac, Fanfan, Le Bars se mettent d'accord pour que l'autre navire en partance " Le Jouet des Flots " quitte Douarnenez pour Concarneau avec escale au Guilvinec ; il se rendra ensuite dans la rivière Odet, prendre un chargement de bois permettant ainsi aux passagers d'embarquer en rivière à un endroit où le contrôle n'existe pas.

Le bateau appareille le 2 Février avec tout le carburant nécessaire et un faux rôle d'équipage, mais tous les passagers étant arrivés dans le Finistère, Fanfan décide de partir au plus vite. Il fait acoster le navire à l'île Tudy le lendemain, et l'embarquement terminé, le départ a lieu à 21 heures, Le Bris, chef de " Libération " a décidé au dernier moment de partir pour l'Angleterre.

Dans la nuit, le vent augmente, la lame devient mauvaise, une voie d'eau se déclare, l'eau inonde le moteur et à 8 heures le lendemain matin, le bateau fait côte au sud du Raz de Sein.

Tous les passagers réussissent à grimper sur la falaise au nez des boches et se dispersent dans la région déserte du Cap remplie de landes et de bruyères ; plusieurs d'entre eux, parmi lesquels Fanfan et Pierre Brossolette sont arrêtés à Audierne par la Gestapo.

Conduits aussitôt à Quimper et ensuite à la prison centrale de Rennes, ils ne parleront pas malgré les tortures et Pierre Brossolette préférera mourir, courant mars, plutôt que de prononcer un seul mot.

Les sanctions à Douarnenez sont terribles ; le port est fermé - cette fois c'est bien pour toujours disent les allemands - et des représailles terribles vont être prises. La gestapo établit son quartier général à Douarnenez et ses agents partout. Ces derniers cherchent activement les membres de l'équipage du navire ; un examen minutieux

minutieux des matricules de l'Inscription Maritime ne donnent rien, tous les noms sont faux, mais l'Administrateur a eu chaud.

Le Bris, chef cantonal " Libération " rescapé du " Jouet des Flots " passé par maille dans le coup de filet d'Audierne et le Bars, chef communal de Tréboul (tous deux syndics des gens de mer) décident de prendre le maquis et partent pour la région de Carhaix. Si l'Administrateur Québriac par lui aussi, il n'y aura plus de doute que l'Inscription Maritime est un foyer de résistance. C'est pourquoi ce dernier décide de rester sur place, plus même il ira trouver les boches et ne sortira de la Gast qu'après avoir obtenu l'autorisation que les marins sortent en mer pour chercher leurs filets mouillés depuis deux jours. Pour ce fait, il restera " otage " jusqu'au retour du dernier bateau. Ainsi toute cause de mécontentement de la part des pêcheurs sera neutralisée.

Et l'enquête de la gestapo se termine sans trouver le fil de l'organisation. Le port est réouvert et faisant suite à une demande de l'Administrateur, les allemands renoncent à réquisitionner d'autres bateaux de pêche à Douarnenez.

Pendant ce temps, l'abbé Cariou a pressenti divers officiers et aucun d'eux n'a voulu accepter le commandement militaire.

Le 23 janvier, il met M. l'Administrateur Québriac, au courant de cette situation et demande à cet officier supérieur de bien vouloir prendre le commandement.

M. Québriac - - tout en faisant valoir qu'il n'est pas un stratège - accepte sous réserve que la plus franche camaraderie règne entre tous les groupes qui devront se ranger sans arrière pensée sous son autorité unique.

Il adopte le pseudonyme de Désiré le Fur.

Courant février, la fusion avec les éléments de " Libération " et " Front National " est recherchée et le principe en est obtenu grâce aux efforts de M. l'abbé Cariou. Le 5 février lors du départ dans le maquis de Le Bris et Le Bars (responsables du mouvement " Libération " ces derniers d'après une convention écrite, donnent tous pouvoirs à l'abbé Cariou pour la conduite de leur mouvement qui reste toutefois sous le commandement de Charles Hélias.

A Tréboul, la fusion est également faite avec les éléments de " Libération " (groupe formé par M. Salez, parti en Angleterre depuis octobre). On peut dire qu'il s'agit d'une union puisque tous les hommes de Libération ont signé une nouvelle adhésion à l'O.R.A. Les bulletins ont été brûlés en Juin lors de la rafle de Tréboul.

Les anciens chefs de l'O.R.A., Marius le Rouge et Henri Guével, ne paraissent pas devoir être les chefs du nouveau groupement. On sent plutôt un mouvement se dessiner en faveur de Le Floch et de Berr officier marinier en retraite appelé à prendre le commandement militaire du secteur.

A Pouldavid, M. Eugène Lucas donne également son accord.

L'entente règne entre les groupes et des plans d'ordre général sont établis, l'abbé Cariou se dépensant sans compter pour préparer les réunions.

Toutefois, le nom du chef militaire n'a pas été mis en avant, M. Québriac préférant attendre encore quelques jours en raison des ennuis qu'il éprouve avec la gestapo, à la suite des départs des deux derniers bateaux.

Il faut pourtant faire connaître ce nom, les chefs du groupement marquant une impatience très justifiée.

Il est décidé que cette nouvelle sera annoncée courant avril à chacun des responsables intéressés.

Le II avril, l'abbé Cariou établit le contact entre le Commandant Québriac et le lieutenant Yvon Chancerelle, chef cantonal intérimaire de l'O.R.A., on fait alors un large tour d'horizon et rendez-vous est pris pour le vendredi suivant, 14 avril.

L'abbé Cariou, MM. Québriac, Hernandez, Chancerelle, Patrick et Conzague assistent à cette réunion au cours de laquelle, il est adressé un plan d'ordre général aux divers secteurs favorables soit à l'attaque, soit à la protection.

Il est également convenu que l'abbé Cariou s'entretiendra avec Charles Hélias et Lucas et leur fera connaître le nom du chef militaire.

Malheureusement, le 20 Avril, les traîtres Armand et Evar, fidèles agents de la gestapo tendent un traquenard à l'abbé Cariou qui est arrêté, deux jours plus tard.

Ce grand patriote aura payé de sa liberté son inlassable dévouement à une cause sacrée entre toutes : la Résistance.

Son départ nous cause à tous une grande peine, c'est une raison de plus pour réagir.

M. Québriac convoque séparément Charles Hélias (libération), Eugène Lucas (front national) et Berrou responsable de Tréboul ; tous les trois se rangent spontanément sous son autorité et acceptent le plan de défense établi autour de l'agglomération douarneniste.

Un conseil cantonal de la Résistance est créé et sa composition est la suivante :

Chef militaire responsable :	Québriac, Administrateur Pal de l'I.M.
Mouvement O.R.A (Juch) :	Chancerelle lieutenant d'aviation Claude Hernandez
Mouvement Libération :	Charles Hélias (Ploaré)
Mouvement Front National :	Eugène Lucas (Pouladavid)
Mouvement O.R.A :	Pierre Berrou (Tréboul)

Des maquis sont aussitôt organisés et le plan des secteurs s'établit comme suit :

PLAN DES SECTEURS - Canton de Douarnenez

Compagnies	Mouvement	Secteur	Limites
1ère Cie	O.R.A.	(Juch) Joseph maquis bois du Névet	Toute la partie Est de Douarnenez partant de Ploaré avec la côte au nord, la ligne de chemin de fer au sud et comprenant notamment la route de Chateaulin et celle de Plogonec.
2ème Cie	LIBERATION	Ploaré (Pierre) maquis Kerlané	Toute l'agglomération de Douarnenez et de Ploaré et la route nationale allant à Quimper. Son secteur débordera franchement à gauche (limite Joseph) et à droite de la route (limite Paul) : Kommandantur.
3ème Cie	FRONT-NATIONAL	Pouldavid (Paul)	Un triangle ayant pour sommet le pont de Pouldavid comme côté gauche la limite de Pierre et comme côté droit une ligne passant au nord de la route de Pont-Croix. Routes principales : Pont-Croix et Pouldergat.
4ème Cie	O.R.A.	Tréboul (Théodore) maquis Poullan	Au Nord : la côte - à l'est ; la rivière - Port Rhu - au sud : limite de Paul. Route principale : Poullan. Objectif : la gare.

Il est convenu que l'Administrateur Québriac ne pouvant quitter sa fonction dans une ville essentiellement maritime comme Douarnenez, restera sur place le plus longtemps possible.

A cet effet, les ordres et instructions du Commandant supérieur lui parviendront par l'intermédiaire du lieutenant Chancerelle, en liaison directe avec M. Foix nommé en fin février chef départemental de l'O.R.A. et le Colonel Masnou.

Parallèlement, des instructions précises arrivent pour préparer l'action devant entraîner la libération du pays. Elles sont immédiatement adaptées sur le plan local et des instructions complémentaires (ci-joints copie, annexe) sont distribuées le 25 Avril aux chefs de secteur, chefs de sections, chefs de groupe.

La liaison doit être faite avec les autres organisations à l'échelon départemental. Mais par suite de malentendus et d'empêchements

divers, M. Foix ne peut prendre contact avec M. Donnart (Poussin), chef départemental des F.F.I. et dans ces conditions, M. Québriac prend la direction du mouvement O.R.A.

Ce n'est que le 23 mai que la liaison fut prise entre M. Berthaud et le lieutenant Chancerelle et une réunion est organisée pour les jours suivants.

Elle a lieu le 26 Mai au coin du bois de Nevet dans le chalet de Kernoalet ; y assistent.

MM. Berthaud, délégué du Colonel Poussin chef départemental
des F.F.I.
Morissot, Adjoint
Egers, Adjoint
Québriac, Chef départemental de Douarnenez
Chancerelle, chef militaire, secteur Juch
Hernandez, chef administratif, secteur Juch

M. Berthaud prend connaissance des instructions pour le jour - J - publiées le 25 Avril ; il les approuve pleinement et regrette que le contact n'est pas été pris plus tôt.

Le temps pressant, le délégué du Chef départemental pose la question de la fusion complète des éléments O.R.A. du Sud-Finistère et de tous ceux de Douarnenez avec les F.F.I. sous le Commandement du Colonel Berthaud.

Le lieutenant Chancerelle paraît hésitant. Il ne comprend plus dit-il, cette fusion qui lui a été exposée par les chefs de l'O.R.A. suivant d'autres modalités ; il expose son point de vue, mais il fait connaître qu'il ne lui appartient pas de se décider.

M. Québriac, chef cantonal s'adresse à M. Berthaud par ces simples mots :

"Je vous connais depuis une heure seulement il n'y a plus une minute à perdre.

"Puisque vous faites l'union de tous les mouvements dans le Finistère, je me range derrière, vous et vous apporte tout les éléments dont je dispose dans le canton de Douarnenez ".

La réponse de M. Berthaud est aussi courte :

"Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et pour bien marquer que la réciproque existe, je vous donne dès aujourd'hui le premier message d'alerte pour le débarquement, soit :

" L'avenue formillait d'autos ".

L'intégration complète du mouvement O.R.A. et du canton de Douarnenez venait d'être consacrée et c'est sous le signe des F.F.I. que le combat allait s'engager et nous apporter la Libération.

Le même jour 26 mai, une grande rafle (600 hommes) est effectuée à Tréboul et tout notre dispositif local de Résistance est désorganisé.

L'Administrateur Québriac se rend à Quimper et réussit à faire relâcher de nombreux marins. Malheureusement 17 jeunes gens doivent partir pour l'Allemagne.

Le lendemain, un honorable commerçant de Douarnenez appelé Le Fur voit sa maison fouillée de fond en comble. Il se lamente et se demande pourquoi.

Cette opération inquiète un peu l'Administrateur Québriac, mais ne le décourage pas.

1er Juin : Débarquement allié en Normandie.
14 Heures : Ordre aux groupes d'action directe de prendre le maquis

A l'initiative de Claude Hernandez un insigne F.F.I. est créé ; il est agréé par le Commandant Berthaud et bientôt il sera officiel dans le département du Finistère pour l'être ensuite dans toute la Bretagne.

7 Juin : Organisation des liaisons
Ordre d'entrer immédiatement en action contre les moyens de communication ou de liaison de l'ennemi
Sabotages des petits ouvrages et des cables téléphoniques.
Instructions pour l'approvisionnement par voie de réquisition.

9 Juin : Communication à tous les industriels travaillant pour les Allemands (cesser toute activité)

11 Juin : Fixation d'une solde au maquis et d'une allocation journalière de nourriture.
Le pillage et les vols d'argent sont formellement interdits
Lancement d'un emprunt auprès des personnes de toute confiance.

14 Juin : Le sabotage commencé sommairement doit être plus raffiné : aiguillages, canalisations d'eau, réservoirs d'eau dans les gares, disques, feux, cables de commande, plaques indicatrices enlevées ou modifiées.

Sur les routes : abattages d'arbres

15 JUIN : Le commandant Le Fur (Administrateur) prend le commandement militaire de l'Arrondissement de Douarnenez.

~~XXXXXXXXXX~~ Son autorité s'exercera sur tous les territoires militaires de Douarnenez, Pont-Croix, Locronan, Plonévez, et Crozon.

16 Juin : Interdiction formelle de piller, rançonner et terroriser les populations. Ne pas donner de motifs de nous faire confondre avec certaines bandes armées.
Nous sommes des soldats et non des terroristes.

24 Juin : Ordre d'arrêt à une industrie travaillant pour les allemands

28 Juin : Sabotages des cables souterrains dans l'arrondissement de Douarnenez.

Inscription maritime

Douarnenez, le 7 Février 1945

Quartier de Douarnenez

L'Administrateur Principal
de l'Inscription Maritime Québriac
Chef du Quartier de Douarnenez

à

Monsieur l'Administrateur en chef de 1^o classe
Directeur de l'I.M. de Nantes.

OBJET / Fermeture des ports de Douarnenez et Tréboul

Le mardi 1er février dernier la pinasse " Jouet des Flots " vendue récemment à un marin de Trévignon, quittait le port de Tréboul pour se rendre à Concarneau, nouveau port d'attache, elle avait à bord l'ancien et le nouveau propriétaires ainsi que deux autres hommes d'équipage.

Le bateau fit escale le soir à Guilvinec pour y passer la nuit et le mercredi 2, il reprenait la mer pour Concarneau après avoir laissé à terre l'ancien propriétaire Berlivet Stanislas.

Ce dernier reprit le chemin de son domicile et il arrivait à Douarnenez le jeudi 3 par le train de 17 heures ; il avait à peine mis le pied à terre qu'il était arrêté par les autorités allemandes sans que personne puisse connaître le motif exact de cette arrestation.

L'attente ne fut pas de longue durée et quelques temps après, on apprenait, sans plus de détails, que le " Jouet des Flots " avait été trouvé à la côte le matin sur le littoral du quartier d'Audierne, dans le Sud du Raz de Sein.

Le vendredi 4 au matin, les ports de Douarnenez et Tréboul, étaient fermés et d'importantes mesures de police étaient prises dans toute la contrée.

La fermeture était d'autant plus regrettable que la pêche au sprat étant particulièrement abondante en cette période de lune, 120 bateaux avaient mouillé leurs filets, qui risquaient d'être perdus par suite de vents et des courants.

Ma première démarche, pour obtenir tout au moins le relevage des filets, faite au début de l'après-midi ne donna aucun résultat positif, mais le principe n'en fut pas écarté. C'est alors que je proposai de faire escorter la flottille par deux grands palangriers sur lesquels pourraient embarquer des agents de la surveillance des pêches et dessoldats allemands si les autorités allemandes le désiraient. En même temps, je me portais garant de la rentrée de tous les bateaux.

Cette proposition recut un accueil très favorable, et immédiatement elle était transmise à Quimper et à Lorient. J'étais alors invité à repasser à la Gast dans la soirée.

C'est seulement à 20 heures qu'un espoir - sans engagement - me fut donné et immédiatement j'ordonnais à deux patrons palangriers d'être prêts à appareiller le lendemain matin à 9 heures.

Bien avant cette heure, j'étais à la Gast mais ce ne fut qu'à 10 heures que je pus enfin obtenir l'autorisation de faire sortir, sous ma propre responsabilité, les bateaux de Douarnenez, à l'exclusion de ceux de Tréboul.

Au cours d'une réunion improvisée sur le port et sous une pluie battante, j'exposais brièvement aux pêcheurs les engagements que j'avais pris et les grosses conséquences qui résulteraient de toute incartade de leur part.

Je leur prescrivais, en outre, d'apporter non seulement leurs propres filets mais aussi ceux de leurs camarades tréboulistes, étant entendu que tout le poisson serait démaillé dès l'arrivée à terre.

L'inspecteur des pêches prit alors passage sur un des escorteurs avec deux soldats allemands en armes, deux autres militaires embarquant sur le second navire, à 10 H 30 les 70 bateaux prenaient la mer sans visa préalable de la Gast.

A 16 H 30, la flottille rentrait au port avec la totalité des filets des deux ports, sauf ceux d'un bateau dont la bouée n'avait pu être retrouvée et 22 tonnes de beaux poissons ont été livrées à la répartition.

J'ai obtenu aujourd'hui l'autorisation de faire sortir un nouveau bateau pour rechercher les derniers filets et tous les frais résultant de cette garde à la mer seront payés. C'est du moins mon point de vue dans les conditions prévues par la Circulaire Finances du 3 Aout 1943.

Reste maintenant à obtenir la réouverture des deux ports.

Je crois savoir que les autorités occupantes seraient assez disposées pour accorder cette faveur à celui de Douarnenez mais sont tout à fait opposées, à voir les marins de Tréboul reprendre la mer.

Je comprends bien que sur 6 bateaux manquant au quartier de Douarnenez, 5 de Tréboul sont partis, mais est-ce bien une raison pour condamner à un chômage forcé les 1000 marins de ce syndicat ? J'en pense pas et je prévois si la chose réalisait, une jalousie féroce entre les deux ports qui en réalité n'en forment qu'un, dont il sera difficile de concilier les effets.

C'est pourquoi je persiste dans mes efforts pour une réouverture des deux ports, mais compte tenu des difficultés que je rencontre il m'est impossible de prévoir l'aboutissement. Je vous tiendrai au courant de la suite de mes démarches et des décisions qui seront prises.

QUEBRIAC